



[veroniquedouet@orange.fr](mailto:veroniquedouet@orange.fr) - <http://informatique.p.tous.free.fr/>

Micro-entreprise libérale dispensée d'immatriculation au régime du commerce et des sociétés (RCS) et au répertoire des métiers (RM)  
TVA non applicable, art. 293 B. du CGI

49 rue de l' Alambic - Hameau de la Coudre - 10130 AUXON - 03 25 43 17 81

[veroniquedouet@orange.fr](mailto:veroniquedouet@orange.fr) - <http://informatique.p.tous.free.fr/>

Micro-entreprise libérale

Dispensée d'immatriculation au régime du commerce et des sociétés (RCS) et au répertoire des métiers (RM)

TVA non applicable, art. 293 B. du CGI

### Conditions générales de vente

visibles sur le site <http://informatique.p.tous.free.fr/>

Véronique Douet, INFORMATIQUE ET INTERNET POUR TOUS est une auto-entreprise spécialisée dans la réalisation de prestations informatiques (cours, conseils, dépannage logiciels,...), et la conception de sites. Les conditions générales régissent les relations entre la société INFORMATIQUE ET INTERNET POUR TOUS, Micro-entreprise libérale de Véronique Douet dont le siège social est situé 49, rue de l' alambic – hameau de la Coudre 10130 Auxon – siret 51402200300016 et le Client.

#### CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de vente et de fourniture de services s'appliquent, sans restriction ni réserve, à l'ensemble des produits et des services proposés par Véronique Douet.

A défaut de dispositions particulières stipulées par écrit, le fait de passer commande à Véronique Douet implique l'acceptation pleine et entière des conditions générales de vente et de services sus nommées. Elles sont accessibles à tout moment sur le Site <http://informatique.p.tous.free.fr/> et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version et sur les propres conditions d'achat ou autres du client.

#### Article 1

Objet :

Les présentes conditions générales de vente ont pour objet de définir les droits et obligations de Véronique Douet, prestataire, et de ses clients. Seules, (sauf conditions particulières énoncées s'il y a lieu dans les devis, bons de commandes ou propositions commerciales), les présentes conditions générales réglementent les conditions de vente des produits et services de Véronique Douet.

Elles prévaudront sur toutes clauses et conditions contraires pouvant figurer sur les commandes ou autres documents émanant du CLIENT.

#### Article 2

Tarifification :

Le prix de la prestation est ferme. Il est stipulé hors taxes et exprimé en euros portant sur le montant total à payer. Il peut être ajusté au tarif en vigueur dès lors que la mise en œuvre du projet se ferait dans un délai de plus d'une année après sa commande.

Les conditions de l'offre concernent exclusivement les prestations spécifiées aux devis et/ou aux bons de commande. Notamment, les corrections demandées par le client ne sont pas illimitées, seules celles comprises dans le bon de commande seront apportées, toute correction ou prestation supplémentaire et non prévue sur le devis, bon de commande ou proposition commerciale fera l'objet d'une facturation à l'heure sur la base de 22,00 euros HT de l'heure, ou sur forfait déterminé entre Véronique Douet et le client. Le refus de paiement d'une telle prestation ouvrira le droit pour Véronique Douet à la résiliation et au paiement intégral du contrat de vente, et à une indemnité égale au préjudice subi et/ou à la valeur de la prestation.

#### Article 3

Modalités de paiement suivant prestations :

–Cours, conseils dépannages logiciels : Paiement le jour de la prestation.

–Sites internet : 50% à la signature du bon de commande et 50% à la livraison des travaux. (sauf forfait, ou reproduction de site existant en ce cas condition suivant devis) – ou pour les mini-sites paiement de l' intégralité à la commande.

Tout retard de paiement à compter du 31ème jour de décalage par rapport à l'émission de facture donnera lieu à des pénalités de retard calculées suivant les règles légales en vigueur. Le taux des pénalités de retard de paiement est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente, majoré de 5 points (c.com. art L441-6, al 3 modifié).

#### **Article 4**

Délais et livraison :

Véronique Douet s'engage à tout mettre en œuvre pour procéder à la réalisation des prestations commandées par le client, mais ne souscrit aucune obligation de délais, sauf convention particulière. La réalisation des prestations est notamment tributaire de la fourniture par le client des informations nécessaires à la réalisation de la commande.

A défaut de mentions contraires, les documents de travail intermédiaires et les produits maquettes vous sont livrés en main propre sur papier lors d'une réunion de travail ou adressés par e-mail sous la forme de fichiers compressés (ZIP ou PDF) ou sur cd ou DVD-ROM.

#### **Article 5**

Nature des obligations :

Pour l'accomplissement des prestations prévues, Véronique Douet, s'engage à donner ses meilleurs soins, conformément aux règles de l'art. La présente obligation n'est, de convention expresse, que pure obligation de moyens.

Le client s'engage à collaborer avec Véronique Douet en lui remettant toutes les informations utiles et nécessaires à la bonne exécution de la prestation et au respect des délais d'exécution.

#### **Article 6**

Étendue des prestations de création de site-web :

Véronique Douet s'engage à développer, sur ses propres micro-ordinateurs et logiciels, dans ses locaux, le site web ou les éléments, composants Internet décrits dans le devis ou la proposition commerciale.

L'acceptation du devis par le client, signifie à Véronique Douet l'accord et la bonne compréhension du client sur les prestations et le développement figurant dans le devis.

Les codes sources, notamment pour les sites web dynamiques, restent la propriété de Véronique Douet et ne peuvent en aucun cas être utilisés ou vendus pour un autre site par le client sans l'autorisation écrite de Véronique Douet. Back-office de gestion de contenus :

Sous certaines conditions définit lors de la commande le client pourra gérer le site conçu par Véronique Douet. Véronique Douet s'engage à favoriser cette prise en main par le client dans les meilleures conditions techniques possibles. Il appartiendra alors au client de s'assurer que toutes les modifications ou évolutions techniques qu'il pourrait envisager effectuer sur son site web par tout autre moyen que les services de Véronique Douet, sont possibles et compatibles avec les caractéristiques techniques des développements réalisés par Véronique Douet.

Toute modification du site par le client n'entraînera aucun transfert de propriété au profit du client des codes informatiques et des prestations produits par Véronique Douet. Les codes et mots de passe nécessaires à l'accès gestionnaire seront transmis par Véronique Douet au client lors de la publication du site web.

Nom de domaine et hébergement :

Hébergement sur le Site FREE. Compris dans la prestation. Tout autre hébergement sera à la charge du client en plus du montant du devis, Véronique Douet n'agissant qu'en qualité d'intermédiaire technique auprès des organismes de nommage pour la réservation des noms de domaine, il faut donc tenir compte des conditions générales de vente de ces organismes. Le client reste seul propriétaire du nom de domaine. Il reconnaît utiliser le nom de domaine en conformité avec la législation en vigueur et les droits des tiers. Le client s'engage à indemniser, défendre et dégager de toute responsabilité de Véronique Douet, contre tout recours, dommages, responsabilités, coûts et dépenses, découlant de l'enregistrement du nom de domaine.

Le site Internet du client sera hébergé par Véronique Douet auprès de fournisseurs. L'espace Internet alloué est garanti sans publicité. Véronique Douet ne sera pas tenue responsable de l'interruption de service due aux fournisseurs.

Du fait des caractéristiques et limites de l'Internet que le client déclare parfaitement connaître, Véronique Douet ne saurait être tenu responsable notamment pour :

- les difficultés d'accès au système hébergé dues à la saturation du réseau Internet, aux perturbations du réseau de télécommunication et de l'afflux des utilisateurs d'Internet à certaines heures,
- les limites de performances et de temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des données, de la contamination par des virus de données et/ou logiciels du client dont la protection incombe à ce dernier,
- les intrusions malveillantes de tiers sur les sites hébergés, malgré les mesures raisonnables de sécurité mises en place par Véronique Douet et ses fournisseurs.
- les dommages éventuels subis par les matériels du client, ceux-ci étant sous l'entière et unique responsabilité de ce dernier, les détournements éventuels par des tiers et par la faute du client de mots de passe, codes confidentiels, et plus généralement de toute information à caractère sensible pour le client. Référencement :

Véronique Douet s'engage à utiliser les techniques de référencement naturel mais ne garantit pas le résultat des référencements de site web dans les moteurs de recherche. Véronique Douet n'est donc tenu à ce titre qu'à une obligation de moyens.

#### **Article 7**

Copyright et mentions commerciales :

Sauf mention contraire explicite de la société cliente, Véronique Douet se réserve la possibilité d'inclure dans la réalisation une mention commerciale indiquant clairement sa contribution, sous la forme d'une mention du type :

Création <http://informatique.p.tous.free.fr/> - Véronique Douet.

#### **Article 8**

Propriété de la production :

Les fichiers de production et les sources restent la propriété de Véronique Douet, seul le produit fini sera adressé au client. Véronique Douet reste propriétaire de ses créations suivant les articles 111-1 et 111-2 du code de la propriété intellectuelle. Le client déclare s'être assuré des droits nécessaires à la propriété littéraire et artistiques, droits à l'image sous toutes ses formes, aux droits humanistes de la propriété à la personne physique et morale, propriétés industrielles, etc....

Toutes photographies, textes, slogans, dessins, images, séquences animées sonores ou non ainsi que toutes œuvres intégrés dans un projet de communication créés par Véronique Douet restent sa propriété. Toute reproduction, représentation, utilisation ou modification, par quelque procédé que ce soit et sur quel que support que ce soit, de tout ou partie d'une création, sans avoir obtenu l'autorisation préalable est strictement interdite et constitue un délit de contrefaçon.

Si le client désire avoir les sources des documents, un avenant devra être demandé.

## Article 9

Responsabilité et propriété des contenus :

La société cliente, représentée par le signataire de la présente commande, reconnaît, assume la pleine et entière responsabilité des choix réalisés en matière de contenus textuels, iconographiques, figurant dans la réalisation livrée par Véronique Douet.

La société cliente, représentée par le signataire de la présente commande, reconnaît avoir pris connaissance des mises en garde effectuées par Véronique Douet, concernant les lois du copyright et de la propriété intellectuelle, et les peines pouvant être encourues au titre de leur violation. Tout texte fourni par le client doit être préalablement relu et corrigé par le client, aucune modification ou faute d'orthographe ne sera corrigés par Véronique Douet.

## Article 10

Droit de publicité :

Sauf mention contraire explicite du client, notifiée par courrier avec accusé de réception, Véronique Douet se réserve le droit de mentionner sa réalisation pour la société cliente comme référence dans le cadre de ses démarches de prospection commerciale, de communication externe et de publicité.

La société cliente, représentée par le signataire de la présente commande, autorise Véronique Douet, à travers ses représentants légaux et commerciaux, à utiliser, à des fins purement démonstratives, la réalisation. Cette autorisation s'étend plus particulièrement aux éléments constitutifs de la réalisation, comprenant sans restriction la présentation publique des contenus suivants : les contenus textuels, les contenus iconographiques.

## Article 11

Force majeure :

Véronique Douet ne pourra être tenu pour responsable d' un délai non respecté pour cause de tout cas fortuit ou de force majeure comme, en particulier, tout acte émanant d'une autorité civile ou militaire, de fait ou de droit de grève, incendie, inondation, dégâts des eaux, tempête et foudre, accident, émeute, attentat, de non livraison des documents pour la création ou la mise en service du produit, tout fait imputable à un tiers, ou autre circonstance ayant une cause externe et l'empêchant, directement ou au travers d'un tiers, de répondre aux dites obligations.

## Article 12

**Juridiction :**

**Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français. A défaut de résolution amiable, le Tribunal de Commerce de Troyes sera seul compétent pour tout litige relatif à l'interprétation et l'exécution d'un contrat et de ses suites.**

**Lu et approuvé**

**Date et signature du client.**